

Les familles et l'Université

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 511

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOUVELLE

Mme Edmond a la tristesse de...

Pour terminer ce petit "cycle estival" (DP 507 à 511), voici la "nouvelle de rentrée" signée Gilbert Baechtold! (Réd.).

— C'est Madame Edmond à l'appareil. Oui, votre cliente. Je voudrais savoir si l'audience de demain est maintenue.

— Oui Madame, pas de changement.

— Eh bien justement, Maître, il faudrait la changer.

— Je ne comprends pas.

— Je dis, il faut renvoyer cette audience.

— Et pourquoi Madame?

— Je viens d'apprendre que mon mari est condamné. Un cancer au foie... Allo Maître? Vous êtes toujours à l'appareil...?

— Oui Madame, je réfléchis. Écoutez : nous allons retirer votre action. Après tout votre mari vous est resté très attaché. Vous lui devez bien ça.

— Et les frais, Maître? Si je retire mon action en divorce est-ce que j'aurai les frais à ma charge?

— C'est un risque à prendre, Madame, si vous voulez aider votre mari.

— Il n'est pas question que j'aide mon mari, Maître. Dodo ne le permettrait pas.

— Dodo?

— C'est le monsieur qui s'occupe de moi... quelqu'un de très bien... oui, il est dans les affaires. C'est lui qui m'a dit pour les frais...

— Alors, Madame, si vous ne voulez pas revoir votre mari, maintenons l'audience. Vous obtenez par convention tous les biens du ménage et votre mari fait défaut. Que demander de plus?

— Et ma rente de veuve, Maître? Y avez-vous songé? Si je vais demain à l'audience, je deviens une divorcée, je ne touche pas de rente. Au contraire, si nous faisons durer la procédure jusqu'au moment où mon mari...

enfin vous voyez ce que je veux dire..., je reste sa femme, je deviens veuve, je touche ma rente. Et, depuis que je sais qu'Edouard n'en a plus pour longtemps, j'y pense, Maître, à cette rente de veuve. Dodo et moi nous la voulons!

J'ai reçu "leur" faire-part, 2 mois plus tard, sur papier mince : "Madame Edmond a le grand chagrin de..."

Gilbert Baechtold

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les familles et l'Université

A propos de mon carnet du 2 août (DP 509), dans lequel j'écrivais que les différentes "familles" de l'Université de Lausanne n'avaient pu se mettre d'accord en temps utile pour désigner un successeur à M. Jacques Mercanton, Jean-Luc Seylaz, professeur à la Faculté des Lettres, m'a envoyé les lignes suivantes :

"Permetts-moi d'apporter, sur ce point, la rectification qui s'impose. Au terme de la procédure (traditionnelle) de repourvue, la Commission, unanime, a proposé au Conseil de fa-

culté de confier la chaire à X (ici, le nom du professeur en question). Le Conseil ayant entériné cette proposition, tout paraissait réglé quand est survenu l'événement que nous pouvions redouter: X s'est vu offrir la chaire de français de l'Université de Zurich, vacante depuis deux ans..."

Semblent pas très rapides, les Zurichois!

"X a choisi Zurich, et c'est pourquoi Jacques Mercanton n'a pas encore de successeur. Nous avons donc perdu un candidat qui faisait l'unanimité ici; mais, par ailleurs, nous nous réjouissons que Zurich, une fois n'est pas coutume, ait choisi un Romand, et, qui plus est, un critique qui est, si je peux m'exprimer ainsi,

un "produit" de l'enseignement de Jacques Mercanton".

Je sais gré à Seylaz de sa rectification. Il ne reste plus qu'à espérer qu'un autre candidat sera trouvé, sans trop tarder.

* * *

A propos d'Université, Bruno Zevi, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Rome, vient de donner sa démission dans une lettre "fracassante"! Selon lui, les étudiants seraient des analphabètes, et l'Université tout entière une fabrique d'analphabètes.

La cause? Selon Zevi, qui est parait-il homme de gauche, l'esprit de 68, la permissivité trop grande.

On se doute que de tels propos n'ont pas laissé indifférents des professeurs, auquel ne partagent pas tous l'avis du professeur Zevi sur les causes d'une décadence que tous reconnaissent plus ou moins.

"Certes, la situation de l'Université est dramatique, écrit Agostino Lombardo, professeur ordinaire de littérature anglaise à l'Université de Rome. Elle est même tragique pour ceux qui ont la charge d'enseigner des branches très courues (*materie affollate*). L'auditoire de Zevi est encombré tout aussi bien que le mien: autour de l'Institut d'anglais, ce sont 2000 étudiants qui gravitent avec l'intention de se spécialiser. Pour les initier, trois, cinq professeurs, en charge, plus quelques assistants et quelques temporaires (*precari*) qui se débattent de leur côté dans des conditions désespérées ou peu s'en faut.

"Trente ans de non-engagement — ou d'engagement mal compris (*sbagliato*) de la part du gouvernement nous a conduits là où nous en sommes (et puis Rome, comme chacun sait, est un cas pathologique, éléphanterque). Et la tentation de démissionner traverse l'esprit de chacun de nous, au moins une fois par jour. Mais je pense qu'un professeur — un démocrate comme Zevi — doit rester. Je pense que le défi posé par l'Université de masse doit être affronté. L'Université de masse n'est pas un mal en soi — c'est même un bien.

"Mais le problème est là; là est le combat à

mener. Je pense que les hommes de gauche comme Zevi doivent rester et ne pas rendre les armes.

"Entre autres pour cette raison..."

— ... et voilà qui intéresse peut-être aussi notre pays! —

"... que dans ces trente années de mauvaise administration de l'école, je discerne un dessein politique visant à détruire l'école d'Etat au profit des écoles privées. Cela s'est déjà vérifié pour les écoles secondaires: ceux qui désirent un enseignement valable payent — et ils ont ce qu'ils veulent. Si les hommes comme Zevi décampent, c'est ce qui arrivera bientôt aussi au degré universitaire." (*La Repubblica*, 9 août 79). J.C.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

BAGATELLES

Le passage du livre de lecture scolaire au journal quotidien n'est pas aisé. Toni Amstad a consacré sa thèse de doctorat à cette question. Se fondant sur une méthode mise au point pour des textes anglais, il l'a appliquée à dix journaux suisses-allemands. En fait, qui s'en étonnerait, "Blick" est le journal le plus facile à comprendre, même si certains textes dépassent la moyenne selon l'échelle de Flesch (l'auteur de la méthode d'évaluation). La "Neue Zürcher Zeitung", en revanche, contient des textes très difficiles à comprendre. Le "Tages-Anzeiger" de Zurich et le "Solothurner Zeitung" ont été taxés, avec "Blick", comme les journaux les plus accessibles.

* * *

Les lecteurs de langue anglaise ont de la chance puisque l'hebdomadaire "Manchester Guardian Weekly" leur permet de recevoir les meilleurs articles et informations originales du "Manchester Guardian", du "Monde" (Paris) et du "Washington Post". Un équivalent allemand: "La Tribune d'Allemagne" avec un choix d'articles de la presse germanique traduits en français. Rien de semblable en Suisse où les quatre langues nationales restent un argument électoral sans plus.

